

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 avril 2016 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal, située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingt-huitième (28^e) jour de mars deux mille seize (2016).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

